

SYNTHESE DES DEBATS

SEMINAIRE « TOURISME » DU 5 SEPTEMBRE 2008 A PÉRONNE

Ce séminaire de travail s'inscrit dans le cadre de la mission de coordination des acteurs territoriaux dans leur relation avec l'Etat et VNF confiée à l'association par Monsieur Henri-Michel COMET, préfet coordonnateur du projet de canal Seine Nord Europe. Ce séminaire était destiné aux parlementaires, aux élus et dirigeants des collectivités locales, aux élus et dirigeants des organismes publics et para-publics, des associations et des fédérations professionnelles, aux représentants des services de l'Etat. Ces séminaires et les demandes de contribution faites auprès des acteurs territoriaux ont pour objectif d'aboutir à la rédaction d'un « Livre Blanc » qui sera transmis au Préfet coordonnateur du projet.

En pièce jointe :

- *Présentations Powerpoint projetées lors du séminaire*
- *Liste des participants*
- *Liste des participants aux différents ateliers*

Séquence d'introduction (9h30 – 11h)

M. Philippe LEBLANC, Sous-préfet de Péronne, remercie tout d'abord les responsables de l'Historial de la Grande Guerre pour leur accueil. Il rappelle que le projet Seine-Nord Europe est un projet conduit en partenariat entre l'Etat et les collectivités territoriales, c'est pourquoi le Préfet coordonnateur du projet a souhaité donner la parole aux collectivités à travers ce processus de gouvernance territoriale avant l'engagement du dialogue compétitif. Il convient d'encourager les territoires à s'approprier le projet Seine-Nord Europe. La rédaction d'un « Livre blanc » des acteurs territoriaux, qui est l'objectif final de ces séminaires de gouvernance, permettra aux collectivités de formuler des souhaits et d'inspirer le futur programme fonctionnel du contrat de partenariat public privé.

En matière de tourisme, de nombreuses collectivités ont déjà esquissé des projets liés au futur canal. D'autres idées vont germer dans les territoires voisins. Il s'agit de s'inspirer d'expériences réussies et de réalisations existantes.

Seine-Nord Europe sera un nouveau moyen de connaître les territoires desservis et leur patrimoine, de mieux les promouvoir. Il est possible d'imaginer que le pont canal de Péronne suscite autant de visites que le viaduc de Millau.

M. Guillaume DE FONCLARE, Directeur de l'Historial de la Grande Guerre, rappelle que cet établissement de référence sur le premier conflit mondial est aussi un outil touristique. Il est persuadé que le futur canal sera un outil de promotion touristique des territoires. Les acteurs locaux sont aujourd'hui fédérés et prêts à accueillir les visiteurs.

M. Martial BELLON, consultants auprès de l'association Seine-Nord Europe, rappelle les principes de la mission de coordination, voire de fédération des différentes initiatives territoriales, que lui a confiée le Préfet coordonnateur, suite à la recommandation n° 9 de la Commission d'enquêtes nommé sur le projet Seine-Nord Europe. Il rappelle que cette démarche concernera dans un premier temps les thématiques « Plateformes multimodales » et « Tourisme » et présente les objectifs des trois séminaires organisés pour chaque thématique. Il souligne que des contributions écrites, qui seront annexées au « Livre blanc », sont attendues de la part des territoires pour la mi-novembre. L'association réalisera une synthèse de ces contributions et des échanges qui auront eu lieu pendant les séminaires.

Voir présentation « AssoSNE_5-09-08_Démarche & objectifs »

M. Pierre-Yves BIET, responsable du pôle développement à la mission Seine-Nord Europe de VNF, rappelle les enjeux du projet Seine-Nord Europe et son planning. Il évoque ensuite l'enjeu du développement touristique en lien avec Seine-Nord Europe et sur l'ensemble de l'axe Seine-Escaut.

En matière d'objectifs, il s'agit de valoriser le potentiel d'attractivité du canal pour en faire un « aimant » touristique pour les territoires, de renforcer l'image des territoires, d'enrichir l'offre et les produits touristiques, de créer des synergies avec l'offre actuelle et un lien entre les différents territoires desservis à travers l'émergence de nouveaux produits touristiques. Il liste ensuite quelques perspectives de développement touristique lié au projet.

Il conclut son exposé par une présentation pédagogique sur le contrat de partenariat public privé et ses avantages pour la réalisation de Seine-Nord Europe. Il explique ce qu'est le programme fonctionnel, document essentiel de la procédure de contrat de partenariat. Ce programme définit les exigences de la personne publique en termes de performances à atteindre et d'exigences à respecter, tout en laissant les candidats libres de déterminer et proposer les solutions techniques. Il identifie les grandes caractéristiques du projet envisagé et synthétise les contraintes de l'opération identifiées dans les études préparatoires. Il insiste sur l'intérêt de cette démarche de gouvernance territoriale pour construire le volet territorial de ce programme fonctionnel et donne un aperçu des prochaines phases et délais du projet.

Voir présentation « VNF_5-09-08_PPP et tourisme »

MM. Philippe DUCHENE et Jean-Michel GRELET, consultants auprès de l'association Seine-Nord Europe sur les questions touristiques, présentent ensuite les retombées économiques liées à Seine-Nord Europe attendues dans le domaine du tourisme. Après avoir présenté l'importance de la détermination des gisements de valeur économique, et souligné qu'en matière de tourisme fluvial ils ne sont pas uniquement perçus sur les activités de navigation mais aussi et surtout issus de la fréquentation terrestres des sites ils détaillent les atouts et les contraintes des territoires desservis. Ils concluent leur intervention par une présentation des trois thématiques qui seront étudiés en ateliers de travail.

Voir présentation « AssoSNE_5-09-08_Démarche & objectifs »

Interventions et questions de la salle

- Il convient d'anticiper la mise en œuvre de ce projet, de bâtir une gouvernance adaptée et de faire appel aux expertises nécessaires. Les collectivités territoriales doivent accompagner ce projet. Il est nécessaire d'associer davantage les Conseils régionaux et généraux, contributeurs financiers au projet, à cette démarche. (M. le Sénateur Daniel DUBOIS)

- La valorisation des fouilles archéologiques est-elle prévue ?
L'enjeu des fouilles archéologiques est d'abord d'enrichir la connaissance historique. La valorisation des fouilles de SNE pourra s'inspirer des expériences récentes sur de la LGV Est (M. Pierre-Yves BIET). Tout dépendra des richesses et du contenu. Des expériences intéressantes ont été menées à Saintes en Charente. Il conviendra d'avoir une expertise sur le choix entre une logique de sites ou de réseau. (M. Philippe DUCHENE)
 - o Les délais d'instruction et de libération des emprises après expertise de l'INRAP sont trop longs.
- Quel sera le devenir du canal du Nord ? Sa valorisation touristique sera-t-elle à la charge de VNF ou des collectivités territoriales ?
 - o Certaines portions (Marquion-Moislains / Languevoisin-Noyon) n'ont pas vocation à demeurer dans le réseau des voies navigables au-delà d'une période d'observation de 4 à 5 ans après la mise en service de SNE. Plusieurs options existent : maintien en eau pour des activités de loisirs nautiques ou réaménagement. Une étude complémentaire sur leurs potentiels de valorisation va être lancée. Un groupe de travail sera créé sur ces questions en 2009 avec les acteurs territoriaux. (M. Pierre-Yves BIET – VNF)

Séquence de travail en ateliers (11h – 12h45)

Les participants se sont répartis en quatre groupes de travail. Les participants à l'atelier 2 ont été divisés en deux sous-groupes.

Restitution du travail en ateliers par les rapporteurs (14 h 30 – 16 h 30)

Atelier 1 Vers une démarche interrégionale et européenne ?

Animateur : Guillaume de FONCLARE – Historial de la Grande guerre

Rapporteur : Antony YARD – Pays du Cambrésis

Il s'agit de développer une offre touristique à l'échelle du projet, d'éviter l'effet « tunnel » et de capter le passage. Cet objectif passera par le développement d'un lien interrégional. Il est demandé la nomination d'un « Monsieur Canal », Préfet nommé pour la durée du projet.

Il s'agit également d'uniformiser la communication en liaison avec les collectivités locales concernées. Pour faciliter cette coordination, la création d'un Comité de pilotage sur les questions touristiques serait très utile.

La promotion du projet devra se faire en liaison avec l'offre existante et à l'international. Il est question de développer un packaging autour de Seine-Nord Europe, qui deviendra un axe majeur en matière de développement touristique.

La question des contreparties que toucheront les collectivités locales qui subiront de lourds travaux est évoquée. Dans ce domaine, il est proposé d'imposer au constructeur un tourisme lié au chantier (visites).

En matière de navigation fluviale touristique, il est important de développer l'offre de paquebots fluviaux. Pour ce qui est la plaisance fluviale, les membres du groupe de travail ont souhaité ne pas trop multiplier les mouillages et en faire de simples parkings à bateaux.

Il est souligné que l'axe Nord-Sud du futur canal Seine-Nord Europe vient couper l'axe naturel Est-Ouest selon lequel s'oriente traditionnellement le département de la Somme et qu'il conviendra de réfléchir à leur articulation nécessaire.

Enfin, il a semblé important au groupe de travail d'anticiper les besoins en formations touristiques liées à la nouvelle offre que constituera le canal.

Atelier 2a : « Comment intégrer la nouvelle offre touristique Seine-Nord Europe dans les produits de tourisme de nature et de patrimoine présents sur le territoire ? »

Animateur : Francis BERGEZ – Comité départemental du tourisme de la Somme

Rapporteur : Pascale BANTEGNIES – Conseil Général du Pas-de-Calais

Pour les membres du groupe de travail, il convient de mieux faire connaître les atouts touristiques des territoires concernés. Cet objectif passera par un travail préalable de recensement avant de constituer et de développer une nouvelle offre de produits, dont il s'agira de coordonner l'élaboration et la mise en marché. Le travail réalisé par la Haute Somme en la matière constitue une expérience exemplaire.

Quelques problématiques ont été soulignées par le groupe de travail : le déficit de l'ensemble des territoires en matière d'hôtellerie ou camping ainsi qu'en lieux d'accueil pour les camping-cars.

La nécessité d'anticiper le tourisme lié au futur canal est primordiale. Il conviendra de mettre en place une organisation entre les territoires selon l'avancement des travaux. Il sera nécessaire d'être attentifs à toutes les formes de clientèle, en commençant par les populations locales et dès la phase de recherches archéologiques.

La qualité de l'offre devra être mise en valeur à travers des labels du type « tourisme durable » et de qualité, ou « Seine Nord Valley ». Le souci des membres du groupe de travail est de développer la complémentarité entre les offres des différents territoires et de mettre en articulation le tourisme vert, les randonnées, le tourisme de mémoire.

L'importance du « Livre blanc » est soulignée par les responsables de ce groupe de travail pour mieux faire connaître les intentions des territoires.

Quelques freins ont été identifiés comme la maîtrise du foncier, le manque d'hébergement, les nuisances industrielles liées à certaines activités situées sur le canal, l'accessibilité des espaces privés, la qualité de réalisation des bassins réservoirs à laquelle il faudra veiller (ex : le traitement des berges).

La question du pilotage d'une organisation commune chargée de la structuration de cette offre touristique est soulevée. Elle impose une phase préalable de compilation de données et de mise en place d'un schéma directeur. Il est évoqué l'éventualité que l'association Seine-Nord Europe puisse remplir ce rôle.

Atelier 2b : « Comment intégrer la nouvelle offre touristique Seine-Nord Europe dans les produits de tourisme de nature et de patrimoine présents sur le territoire ? »

Animateur : Laurent DEPREEZ – Office de tourisme de la Haute Somme

Rapporteur : Nicolas LESTRINGUEZ – Office de tourisme du Cambrésis

Le groupe de travail a tout d'abord dressé un constat : la réalisation du canal Seine-Nord Europe devrait donner un coup de fouet à l'offre touristique développée depuis des décennies. Deux flux touristiques ont été identifiés : du flottant vers le terrestre, du terrestre vers l'eau (« fluvestre sans doute plus pertinent par rapport aux retombées locales »).

Trois niveaux d'intégration touristique ont été relevés : tout d'abord, identifier quelques sites remarquables et prioritaires (pont canal, écluse...), ensuite intégrer ces sites à l'offre du territoire de façon concertée, enfin établir des simulations sur ces sites majeurs pour calculer l'impact de la hausse de visiteurs.

Transversalement, il est évoqué la nécessité de mettre en place une coopération sur l'échelle du projet afin d'éviter la concurrence et développer une image commune. Il s'agit d'améliorer la visibilité de l'offre et d'éviter son éclatement. Des choix seront à réaliser en fonction des lignes et des types de produits. Une compilation de l'offre sera à réaliser parallèlement.

La question du devenir des terres excédentaires a également été évoquée. Leur utilisation à des fins touristiques pourrait constituer une opportunité (création de zones vallonnées, de golf ou encore de circuit de cross...).

En conclusion, le groupe de travail a insisté sur la nécessité de mettre en place une méthodologie commune et une gouvernance dédiée de façon à faire du canal Seine Nord Europe une destination touristique à part entière. Cette gouvernance pourrait être assurée par un comité informel ou une structure comme l'association Seine-Nord Europe.

La définition d'une destination touristique est donnée en complément par un intervenant professionnel qui souligne à la fois les possibilités d'accès, les possibilités de restauration et d'hébergement et enfin l'existence d'un motif. Il signale par ailleurs que l'absence d'objectifs communs ou des incohérences dans les aménagements ou les promotions peuvent constituer des freins à la mise en place d'une coopération interrégionale.

Un autre intervenant cite l'exemple de la coopération interrégionale mise en place pour la commercialisation des produits touristiques du Hainaut belge, ou de l'Entente interdépartementale Rhône pour le projet de vélo route du Léman à la mer.

Pour sa part le représentant de l'association fait le point sur la position de celle-ci qui intervient aujourd'hui dans le cadre très strict d'une mission précisément définie par la commande de Monsieur le Préfet coordonnateur et que les réponses aux autres sollicitations nécessitent le cas échéant un autre mandat. Pour autant elle est bien entendu disposée à étudier d'autres formes d'intervention sur d'autres sujets.

Atelier 3 : Produits touristiques fluviaux et développement des ports et des équipements fluviaux.

Animateur : Hubert FLANDRE – Conseil Général de la Somme

Rapporteur : Marie-F. SALON – Déléguée Régionale du tourisme de Picardie

Les membres de ce groupe de travail ont bénéficié au sein de leur atelier d'un débriefing sur l'étude menée sur la Haute Somme par un cabinet spécialisé (une synthèse de l'étude est mise à la disposition des participants). La nécessité d'élargir une étude de ce type à l'échelle du canal est soulignée.

Le travail à mener en matière de développement touristique a été divisé en deux phases : la première se situe de maintenant jusqu'à la période des travaux, la seconde à partir de l'exploitation du canal.

Pendant la première phase, le département de la Somme sera très concerné avec la réalisation du pont canal et de l'écluse de Moislains. Un tourisme technique pourrait être développé comme cela s'est fait à Millau. Il s'agit de capitaliser sur les travaux liés au canal et les recherches archéologiques et de s'appuyer sur ce nouveau tourisme pour conforter l'offre existante. Les territoires doivent être les ambassadeurs du canal.

La nécessité de développer les « liaisons douces » et de les ouvrir à tous les types d'utilisation (marche à pied, vélo, randonnées équestres...) est soulignée. Il conviendra également de développer l'hébergement même diffus le long du tracé (chambres d'hôtes, gîtes ruraux, zones d'accueil pour les camping-cars...). Pour cela, une réflexion doit être menée sur le devenir des structures d'habitation mises en place pendant le chantier : leur transformation en structures d'hébergement touristique pourrait être une solution de pérennisation. Il s'agit d'éviter la réalisation de structures éphémères.

Une réflexion sur les filières touristiques est à lancer (filière cathédrales, filière pêche, filière tourisme de mémoire...) afin de développer ensuite une offre en grappes. La liste des sites touristiques de la région est impressionnante.

Une fois le canal mis en service, trois pôles de développement ont été identifiés :

- Un pôle fluvestre : aménagement des berges, circuit de balades pluri-transport « doux », écluse de Moislains, pont canal, haltes nautiques, ports de plaisance
- Un pôle loisirs nautiques : 1 ou 2 complexes nautiques avec hébergement, qui ne doivent pas être de simples garages à bateaux, développement des sports nautiques
- Un pôle découverte-nature : pistes cyclables, circuits thématiques de randonnées, promenades en bateau (type déjeuner croisière), sites de pêche, valorisation des étangs, produits du terroir et bistrots de pays

Enfin, les croisières fluviales en paquebot fluvial qui participent à la fois de la navigation et de la découverte touristique des pays sont reconnues comme étant porteuses de retombées importantes.

En conclusion, les membres du groupe de travail ont insisté sur la nécessité de se parler entre acteurs et de travailler en synergie.

Table ronde conclusive (16h15 – 17h)

Les participants à la table ronde de conclusion du séminaire ont insisté sur le caractère constructif de cette rencontre, la nécessité de poursuivre cette réflexion commune et les suites à donner à ce processus. Les contreparties apportées aux territoires qui vont subir des bouleversements dus aux travaux sur des terres parmi les meilleures de France au plan agricole sont également évoquées. Un besoin de compétences techniques et pointues a été identifié en particulier pour la mise en marché des produits touristiques, les besoins en formation seront également à anticiper pour permettre aux populations locales de ne pas être écartées des métiers concernés. Le développement du tourisme régional devra s'accompagner d'une mise en valeur de l'offre de produits locaux « du terroir » ou frais, le monde agricole souhaitant rester présent dans ces opérations de valorisation touristique. La volonté de s'unir de se concerter de travailler ensemble a été abordée par plusieurs intervenants qui ont évoqué notamment la coopération des offices de tourisme. La question du financement nécessaire pour mettre en place des infrastructures touristiques adaptées est soulevée. Pour certains, l'offre touristique actuelle est « ronronnante » même si la prise de conscience de l'intérêt de protéger et de valoriser au plan touristique le patrimoine est réelle en particulier dans les villes : l'événement Seine-Nord Europe aura vocation à réveiller cette offre à l'Est du territoire qui viendra équilibrer l'existence du pôle très fort et plus ancien de la mer à l'Ouest. Il est question de ne pas disperser mais plutôt de se concentrer sur quelques sites majeurs pour établir une dynamique touristique.

M. Philippe LEBLANC, Sous-préfet de Péronne, estime que le futur canal permettra de valoriser les terroirs et ses produits. Pour l'agriculture des territoires desservis, il s'agira de promouvoir leurs produits, renouer avec les populations urbaines, mais également proposer une nouvelle offre touristique comme les vacances à la ferme.

Sur la question de l'emploi, il ne faut pas uniquement se focaliser sur la période du chantier mais avoir une stratégie à « double cliquet ». Il s'agira aussi pour les territoires d'être attractifs pour attirer les investisseurs privés et notamment dans l'accueil touristique (restaurants...).

Pour réussir ce challenge, il sera nécessaire de travailler tous ensemble et de mettre en synergie les territoires à tous les niveaux de leur représentation, grâce aux capacités structurantes du projet Seine-Nord Europe.

On peut affirmer aujourd'hui que le canal Seine-Nord Europe se fera. La Déclaration d'Utilité Publique est attendue pour les tous prochains jours. Le financement du projet a donné lieu à des réunions importantes entre l'Etat et les Conseils régionaux. Ces derniers ont fait part de leur volonté forte d'être des partenaires du projet. On devrait en voir la traduction prochaine dans les évolutions du processus de gouvernance territoriale. M. le Sous-préfet a entendu les participants à ce séminaire sans manquer d'y relever une forme de contradiction, souhaiter tout à la fois s'approprier le canal et demander un « Monsieur Canal » au niveau national. Ce projet aura selon lui plutôt besoin du soutien et du travail des collectivités territoriales, au premier rang desquelles se trouvent les Conseils régionaux et généraux.

Rappel des principales dates liées à la thématique « Tourisme »

Prochain séminaire de travail : le 24 octobre à Compiègne

Date limite de remise des contributions des territoires : le lundi 15 décembre 2008

Réunion collective de synthèse : à Nesle (date à préciser)

Retrouvez toutes les informations sur : seine-nord-europe.asso.fr